

Honoraires de Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce

Mandat de Vente : honoraires charge Vendeur / Mandat de Recherche : honoraires charge Acquéreur

Prix de vente honoraires agence compris	Honoraires TTC
Inférieur ou égal à 25 000 €	3 000 €
Supérieur à 25 000 € jusqu'à 600 000€	5 % TTC du Prix de Vente honoraires inclus
A partir de 600 001 €	4 % TTC du Prix de Vente honoraires inclus

Honoraires de Location	Honoraires Bailleur TTC	Honoraires Locataire TTC
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10€/m ² de surface habitable	10€/m ² de surface habitable
Etat des lieux location	3€/m ² de surface habitable	3€/m ² de surface habitable

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires de Gestion : baux d'habitation ou mixtes	A la charge du Bailleure
Gestion Courante	7,5 % TTC des sommes encaissées
Garantie des Loyers Impayés	2,20 % TTC des sommes encaissées
Honoraires Complémentaires : constitution des dossiers contentieux locataires (dossier huissier, avocats,...), ou de sinistres d'assurance	A la vacation horaire : 70 € TTC / heure

Honoraires applicables à partir du 01 Mai 2023

ORPI VICTOIRE IMMOBILIER -2 AVENUE JEAN JAURES - 83320 CARQUEIRANNE - SAS VICTOIRE IMMOBILIER AU CAPITAL DE 10 000 € - RCS TOULON N° 910 568 476

-CARTE PROFESSIONNELLE TRANSACTION ET GESTION N° CPI83062022000000008, CCI DE TOULON - GARANTIE GALIAN, 89 RUE DE LA BOËTIE, 75008 PARIS

LA DELIVRANCE D'UNE NOTE EST OBLIGATOIRE.